

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 9 novembre 2022 à 20h30
Version décisionnelle

Présidence	M. D. Nicole
Présent·e·s	Mmes L.-R. Pry, C. Rion Santoru, F. Vermeulen MM. V. Ackermann, C. Brülhart, F. Droz, E. Fillet, F. Fogal, T. Hunziker, V. Läderach, J. Rodriguez, M. E. Schmelzer, M. Zwahlen
Excusé·e·s	Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi M. M. Zimmermann

MM. G. Marti, Maire, J. Grand et N. Nussbaum, Adjoints, et M. P. Arter, Secrétaire général, assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022
2. Communications du Bureau
3. Communications du Maire
4. Communications des Président·e·s de Commissions
5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Élection des responsables du local de vote pour l'année 2023 - vote d'une résolution
7. Présentation du budget 2023
8. Propositions individuelles et questions

M. NICOLE, ci-après M. LE PRÉSIDENT, ouvre la séance à 20h33 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse l'absence de Mmes C. Di Stasi, G. Bernardo et M. M. Zimmermann.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022

- Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Bureau

- **Organisation des commissions – calendrier semestriel ou annuel**

M. LE PRÉSIDENT informe que le secrétariat général, M. ARTER, se tient à disposition des président-e-s des commissions afin de fixer un calendrier des séances de commission semestriel, voire annuel. Le but étant de permettre une gestion plus aisée des agendas et d'assurer la disponibilité des membres des commissions.

M. ARTER et l'exécutif vont créer un calendrier intentionnel des séances de commissions, puis le modifier en fonction des indications des président-e-s de commission.

3. Communications du Maire

- **Établissements pénitentiaires**

M. LE MAIRE informe que le dossier des établissements pénitentiaires revient à l'actualité. L'exécutif de Puplinge a rencontré Mauro Poggia, Conseiller d'État chargé du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), le 13 octobre afin de discuter des intentions du canton concernant le périmètre pénitentiaire à Puplinge.

Les points suivants ont été soulevés lors de cette rencontre :

- La commune souhaiterait une densification du site pénitentiaire plutôt qu'un étalement, et une densification uniquement sur des parcelles qui sont déjà de la propriété du canton afin d'éviter des expropriations.
- Quant à la problématique du stationnement et de la mobilité, l'exécutif a insisté que les parkings du site pénitentiaire soient souterrains et qu'ils n'occupent pas les terrains comme c'est le cas maintenant. L'État envisage une modification de zone en 2024 pour la partie au Nord où se trouve un parking en zone agricole actuellement, afin de rendre ce terrain constructible tout en maintenant le cordon boisé planté tout autour du parc pénitentiaire.
- Le canton envisage que les chantiers s'étaleront entre 2029 et 2036.
- Il y a des discussions en cours au Grand Conseil genevois concernant un plan directeur des établissements pénitentiaires. M. LE MAIRE publiera la documentation à ce propos sur CMnet si elle n'est pas confidentielle.
- L'exécutif a rappelé vouloir maintenir et renforcer le cordon boisé qui fait l'écran autour de la prison comme ce qui est prévu sur le plan directeur.
- Après mention du concept énergétique prévu dans le plan directeur communal (PDCom) par l'exécutif, le canton a indiqué que le chauffage du bâtiment pénitentiaire se fera par des sondes géothermiques.
- Concernant le chemin de Champ-Dollon, l'exécutif communal a demandé qu'une convention soit prévue pour que l'État prenne la charge de l'entretien

de ce chemin communal.

- L'exécutif a demandé à l'État d'analyser la question du débouché de la circulation depuis le chemin de Champ-Dollon sur la route de Mon-Idée.
- L'exécutif a aussi souhaité que la commune soit associée aux phases importantes du projet.
- S'agissant des besoins en crèches pour les enfants du personnel, l'exécutif a informé le canton que le personnel de Champ-Dollon n'est pas exclu quant à des placements d'enfants dans la crèche de Puplinge, mais qu'il y a déjà une longue liste d'attente pour les habitant·e·s. De plus, les horaires d'ouverture et de fermeture de la crèche ne sont pas forcément compatibles avec les horaires de travail à la prison.
- L'exécutif a proposé d'organiser une séance avec une visite des établissements pénitentiaires pour les élu·e·s de la commune afin qu'ils-elles puissent mieux comprendre les enjeux.

- **Panneaux photovoltaïques**

M. LE MAIRE rappelle que le canton avait mis en consultation auprès notamment de l'Association des communes genevoises (ACG), une nouvelle directive concernant les panneaux photovoltaïques.

Actuellement, le canton est en train de revoir le projet de directive. Il semblerait que la nouvelle directive mentionnera les conditions suivantes :

- S'il s'agit d'installer un panneau photovoltaïque en zone protégée, il faudra demander un permis de construire. Ainsi, à Puplinge, en zone 4B il faudra toujours un tel permis.
- Au sein de ces zones protégées, il y aura un traitement différencié selon le type de protection de chaque zone.

En outre, il y a une volonté de la CMNS d'installer uniquement des panneaux solaires avec des éléments intégrés dans la toiture et de la même couleur que les tuiles, qui pourraient coûter plus cher.

Pour conclure, l'exécutif est très favorable aux enjeux énergétiques de ce dossier. Il envisage de faire une cartographie des toits de la commune.

- **Point de collecte au chemin de Plein-Champs**

M. LE MAIRE relate la volonté de l'exécutif d'installer un point de collecte au chemin de Plein-Champs. Ainsi, l'exécutif envisage d'installer provisoirement des bennes en surface, avec une possibilité de tri des déchets.

- **Chantier du IEPA**

M. LE MAIRE fait le point sur le chantier de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA). L'activité du chantier s'est bien ralentie dû à une différence d'interprétation sur la bienfacture d'étanchéité des parois moulées mises en place autour du sous-sol.

- **Cours de français**

L'exécutif a obtenu un financement du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) pour une classe de cours de français sur une année, qui a mandaté l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) pour donner ces cours. Les cours ont commencé cette semaine.

- **Conventions sociales**

Afin de répondre aux exigences de la LRT-1(LRT-1²), la commune a mis en place les dispositifs suivants :

Puplinge collabore avec la commune de Thônex pour le suivi des aîné·e·s.

- De plus, Puplinge s'est accordée avec Thônex et d'autres communes, pour signer une convention mixte avec Pro Senectute.
- En outre, la commune a engagé une travailleuse sociale pour une primo orientation au sein de la commune.

- **Démission de M. DROZ**

M. GRAND informe de la démission de M. F. DROZ du Conseil de la Fondation de la commune de Puplinge pour la petite enfance et le remercie pour son engagement pendant ces deux ans. Il indique aussi que ce point sera traité à l'ordre du jour au prochain Conseil municipal, car il y a désormais une place libre au sein du Conseil de la Fondation, qui devrait revenir au Groupement des Intérêts Communaux (GIC).

4. Communications des Président·e·s de Commissions

- *Commission Aménagement – Mobilité – Travaux*

M. LE MAIRE présente les communications de la commission aménagement. Le sujet principal à l'ordre du jour portait sur les éléments à mettre au projet de budget pour l'année prochaine. Le deuxième point de l'ordre du jour, était une brève discussion à propos de l'aménagement de la Place Rose. M. LE MAIRE indique que l'exécutif a présenté de manière informelle dans les divers, l'intention d'un crédit

² Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (1er train) (LRT-1) du 18 mars 2016, RS/GE 2.05.

d'investissement pour avancer dans le dossier des bornes et inclure les deux passages piétons dans la zone sécurisée. La commission a souhaité repousser l'étude de ce dossier à début 2023.

M. LE PRÉSIDENT complète que la commission a suggéré de créer une commission *ad hoc* pour discuter de la Place Rose et propose de mettre la création de la commission *ad hoc* à l'ordre du jour de la prochaine séance du Bureau.

- *Commission Finances – Patrimoine – Économie locale*

Le président de la commission, M. HUNZIKER, informe que la dernière séance était élargie et portait sur la présentation du plan des investissements avec les projets à venir jusqu'à 2028.

M. NUSSBAUM rappelle que la prochaine séance de commission de finances du lundi 14 novembre à 20 heures est ouverte à tous-tes les président·e·s des autres commissions.

- *Commission Environnement – Agriculture – Énergie – Durabilité – Sécurité*

M. ZWAHLEN, président de la commission, communique que lors de la dernière séance qui a eu lieu le 17 octobre, la commission a donné son préavis sur les lignes du budget la concernant.

- *Commission Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sports*

Mme VERMEULEN, présidente de la commission, indique que les commissaires ont, lors de la dernière séance du 13 octobre, validé le budget avec un certain nombre de modifications proposées.

La prochaine séance est fixée le 15 décembre.

- *Commission Solidarité internationale*

M. FILLET, président de la commission, informe que la dernière séance de la commission solidarité s'est tenue le 18 octobre. La commission a alors préavisé favorablement son budget et l'octroi de subventions sociales aux associations suivantes :

- Association Bilifou-Bilifou: CHF 2'500.-
- Nouvelle Planète : CHF 4'000.-
- Association Suisse des amis de Sœur Emmanuelle (ASASE): CHF 2'000.-
- Northern Lights Sailing Club (NLSC): CHF 4'000.-

- Mbollo Foundation: CHF 5'000.-
- Pharmaciens sans frontière Suisse (PSF Suisse): CHF 3'000.-
- Il reste CHF 2'500.- pour l'aide d'urgence. La commission a décidé que si ce montant n'est pas dépensé d'ici la fin du mois de novembre, alors CHF 1'500.- iront en surplus à l'Association Bilifou-Bilifou et CHF 1'000.- à Mbollo Foundation.

Le délai de dépôt des nouvelles demandes de soutien est arrêté au vendredi 30 juin 2023. La prochaine séance de la commission est fixée au 7 février 2023 à 19h30.

5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

Néant.

6. Élection des responsables du local de vote pour l'année 2023 - vote d'une résolution

M. LE PRÉSIDENT indique que chaque année le Conseil municipal est amené à élire les responsables du local de vote. Or, les personnes en poste en 2022 souhaitent reconduire leurs mandats en 2023. Ensuite, il donne lecture de la résolution N° 16/2022 et procède au vote.

Résolution relative à la nomination des Président·e·s et Vice-Président·e·s du local de vote pour l'année 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL,

D E C I D E

Par acclamation,

de proposer à la Chancellerie, pour toutes les opérations électorales qui se dérouleront en l'an 2023, les personnes suivantes pour le local de vote de Pimplinge :

Président

Monsieur Eric FILLET

Suppléante du Président

Madame Martine HÄNZI

Vice-Présidente
Suppléant de la Vice-Présidente

Madame Claudine CHIRIATTI
Monsieur Vincent LÄDERACH

7. Présentation du budget 2023

M. NUSSBAUM donne lecture de la présentation du budget 2023. (document en annexe)

Sur la base des travaux et projections, nous pouvons dès lors présenter le budget 2023 déficitaire suivant :

Total des charges	CHF 9'691'100.-, --
Total des revenus	<u>CHF 9'281'600, --</u>
Excédent de charges	CHF - 409'500, --
	=====

Inscriptions dans le plan d'investissement 2023

1'300'000. --	Réfection du terrain d'entraînement du football (synthétique, gazon, régénération ?)
664'000. --*	Transformation EVE et création jardin d'enfants dans salle de musique
628'333. --*	Étude agrandissement école
610'594. --	Création vestiaires foot (2), buanderie et terrasse buvette
590'000. --*	Remplacement fenêtres de l'école (3e partie du chantier)
330'000. --*	Point de collecte Graman 99
210'000 --*	Reprise des études réaménagement rue de Graman
110'100. --	Contribution 2023 au FIDU
100'000. --	Aménagement hangar matériel de manifestation + Serres + Lieu de repli pour jardin d'enfants en forêt (estimation)
65'000. --	Modification bornes rue de Graman
39'000. --*	Étude de faisabilité diminution de chaleur EVE
30'000. --	Vidéosurveillance du point de collecte Brolliets
30'000. --	Étude rénovation technique groupe scolaire
20'000. --*	Acquisition ~12m ² de la parcelle 1412 et aménagement trottoir rue de Graman

* crédit déjà voté

Ces différents projets représentent un investissement total brut de 4'727'027. – en 2023.

8. Propositions individuelles et questions

- Panneaux en bois « Slow Down »

M. LE PRÉSIDENT trouve regrettable qu'un des panneaux en bois en forme de silhouette à la rue de Graman ait une gravure en anglais. En tout cas, il est favorable à l'installation de ces panneaux.

- **Economies d'énergie**

M. LE PRÉSIDENT s'interroge sur la possibilité de proposer aux équipes de football de s'entraîner la journée ou le dimanche plutôt que le soir, pour éviter de laisser les lumières allumées le soir et d'économiser de l'énergie. M. ZWAHLEN estime que cela n'est pas possible car durant la semaine les joueurs-euses ne seraient pas disponibles car ils-elles travaillent et les week-ends des matchs sont organisés.

M. DROZ remarque que pour tous les sports, les entraînements ont lieu le soir pour les adultes et enfants et les compétitions durant le week-end.

M. GRAND doute de la faisabilité de cette proposition mais va en toucher un mot au Football-Club de Pimplinge (FCP) bientôt.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que les conseiller-ère-s sont invité-e-s à proposer des idées, même petites, pour faire des économies d'énergie à la Mairie. M. ARTER remarque qu'il n'a reçu aucune proposition en ce sens pour l'instant.

- **Quorum en commissions**

M. FILLET aimerait savoir s'il y a un quorum du nombre de personnes qui doivent être présentes durant les commissions.

À la suite de la lecture du règlement du Conseil municipal, M. LE MAIRE indique qu'il n'y a aucune règle de quorum pour les commissions.

M. DROZ conclut qu'il ne faudrait pas que les membres se justifient : chacun-e fait du mieux qu'il-elle peut.

- **Remarques sur le budget 2023**

Sur question de M. DROZ, M. ARTER indique que le budget détaillé sera disponible sous format numérique sur CMnet avant la séance de la commission des finances.

- **Mandats d'entreprises étrangères pour les travaux**

M. DROZ s'enquiert de la possibilité de mandater des sociétés étrangères pour les travaux communaux. M. LE MAIRE confirme que cela n'est pas interdit par la loi et

pour certains seuils, la loi prévoit même une obligation de faire des appels d'offre internationaux. Néanmoins, il est rare que des entreprises étrangères soient mandatées et l'exécutif de Puplinge favorise les entreprises genevoises dans la limite des règles.

M. LE PRÉSIDENT se rappelle que le seuil à partir duquel la commune doit faire un appel d'offre international est de CHF 9.5 millions hors taxe sur le budget total de l'opération.

- **Amortissements**

M. FOGAL aimerait savoir sur combien d'années un amortissement s'opère, par exemple sur un investissement de CHF 1.6 millions pour la création d'un terrain de foot. M. NUSSBAUM indique que la durée de l'amortissement dépendra de l'objet.

M. ARTER explique que la dalle qui va durer trente ans sera amortie sur trente ans, alors que la couche d'usure qui potentiellement peut être changée en dix ou quinze ans, sera amortie sur une durée plus courte, soit 10 ans.

M. LE PRÉSIDENT ajoute qu'il peut aussi y avoir des amortissements exceptionnels.

- **Buvette Puplinge Sports et Loisirs**

Mme PRY relate que l'exploitante de la buvette de l'association Puplinge Sports et Loisirs n'ouvre parfois pas durant les horaires d'ouverture indiqués. Ainsi, elle se demande si la commune peut exiger que la buvette soit accessible aux horaires annoncés.

M. GRAND explique que la buvette est gérée par l'association Puplinge Sports et Loisirs. La convention qui lie la commune à l'association et prévoit que la buvette doit être ouverte un minimum de 15 heures mais ne prévoit pas des horaires particuliers.

M. GRAND relayera tout de même l'information à l'association.

- **Fête de l'Escalade**

Mme RION SANTORU s'enquiert de la forme que prendra la Fête de l'Escalade.

M. GRAND indique que seules des pistes ont pour l'instant été envisagées par l'exécutif. Si la fête est organisée à l'extérieur, il faudra louer une tente, d'où l'inscription de CHF 20'000.- dans le budget. Si elle est organisée à l'intérieur, il faudra prévoir un contrôle du nombre d'entrées afin de respecter la capacité des salles.

Sur question de M. ACKERMANN, M. GRAND indique que la Fête de l'Escalade aura lieu le 9 décembre.

COMMUNE DE



La parole n'étant plus demandée, M. LE PRÉSIDENT lève la séance à 22h21.

Le Président
Didier NICOLE

La Vice-Présidente
Raquel PRY

Le Secrétaire
Patrick ARTER